



Saulcy, le 2 décembre 2024

Assemblée communale – modification ordre du jour

***La présente publication remplace celle du jeudi 21 novembre 2024 ***

Lundi 16 décembre 2024, à 20.00 heures, à la salle communale.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13 mai 2024.
2. Discuter et approuver la liste des investissements 2025 suivante ; donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et le cas échéant consolider les emprunts :
 - Renouvellement d'équipements de la place de jeux, CHF 20'000.00
 - Réfection tronçon routes communales, CHF 30'000.00
 - Honoraires fin plan d'aménagement local, CHF 30'000.00
3. Approuver le nouveau règlement relatif à l'évacuation et au traitement des eaux (RETE) et le règlement tarifaire y relatif.
4. Approuver le nouveau règlement relatif à l'approvisionnement en eau potable (RAEP) et le règlement tarifaire y relatif.
5. Discuter et approuver la quotité d'impôt, les taxes communales et les budgets 2025.
6. Divers.

Le procès-verbal mentionné au point 1 est consultable au Secrétariat communal.

Les règlements mentionnés sous les points 3 et 4 sont déposés publiquement vingt jours avant et vingt jours après l'assemblée communale au Secrétariat communal

Élection complémentaire par les urnes d'un(e) conseiller(ère) communal(e) le 9 février 2025

Les électrices et électeurs de la commune mixte de Saulcy sont convoqués aux urnes afin de procéder à l'élection complémentaire d'un/e conseiller/ère communal-e, selon le système de la majorité à deux tours conformément aux dispositions de la loi cantonale sur les droits politiques et du règlement communal sur les élections.

Dépôt des candidatures : les actes de candidatures doivent être remis au Conseil communal jusqu'au lundi 16 décembre 2024, à 12 heures. Sera indiqué : le nom, le prénom, l'année de naissance et la profession du (de la) candidat-e. Les actes de candidature doivent porter la signature manuscrite d'au moins cinq électeurs-trices domiciliés-es dans la commune.



Ouverture du bureau de vote :

Lieu : Bâtiment communal, Sur les Cras 5.

Heures d'ouverture : le dimanche 9 février 2025 de 10h à 12h.

Scrutin de ballottage éventuel : dimanche 2 mars 2025 aux mêmes heures et dans le même local.

Pour le second tour éventuel, les actes de candidatures doivent être remis au Conseil communal jusqu'au mercredi 12 février 2025 à 12h00.

Ne peuvent faire acte de candidature que les personnes qui s'étaient présentées au premier tour.

Résidence la Courtine

La Résidence la Courtine a le plaisir d'inviter gracieusement les personnes seules pour le repas de midi le jour de Noël 25 décembre 2024.

Merci de vous inscrire jusqu'au vendredi 13 décembre 2024 soit par téléphone au 032.484.77.77 ou par mail à contact@ems-lajoux.ch. Au plaisir de vous voir nombreux.

Vacances bureau communal

Le bureau communal sera **fermé** durant les périodes de fin d'année **du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025 inclus**. **Réouverture le lundi 6 janvier 2025**.

Le conseil communal vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année, rempli de moment de partage et de magie de Noël. Que cette nouvelle année vous apporte santé, joie, paix et amour et que le bonheur soit au rendez-vous pour vous et vos proches. Nos élus en profitent pour remercier sincèrement toutes les personnes actives pour la commune tout au long de l'année. À l'année prochaine



Magasin jobé – ouverture fête de fin d'année

Le magasin sera ouvert comme suit :

Mardi 24 décembre – samedi 28 décembre – mardi 31 décembre – samedi 3 janvier de 10h00 à 11h30.

Recycler les batteries et les appareils électriques

Les batteries lithium-ion font désormais partie de notre quotidien. On les trouve dans les smartphones, les cigarettes électroniques ou les vélos électriques. Mais souvent aussi dans des produits que l'on ne soupçonnerait pas : une peluche qui parle, une carte d'anniversaire musicale ou des écouteurs sans fil. Certains de ces produits sont jetés à tort dans les ordures ménagères ou dans une mauvaise fraction, alors **qu'ils devraient être jetés dans la collecte des déchets électriques**. Ce geste n'entraîne pas uniquement la perte de précieuses matières premières, il présente également un danger considérable : **les batteries endommagées ou mal éliminées peuvent rapidement présenter un risque d'incendie**.

En Suisse, il est de plus en plus fréquent que des batteries mal éliminées ne s'enflamment, que ce soit à la maison, dans un véhicule de collecte ou dans une usine de recyclage ou de traitement des déchets. De tels incidents peuvent causer des dommages sévères et présenter un risque pour les équipes et la population.

Afin d'attirer l'attention sur ces dangers, Swiss Recycle a lancé une campagne de sensibilisation nationale conjointement avec les systèmes de collecte de piles (INOBAT) et d'appareils électriques et électroniques (SENS eRecycling et Swico). Le site risque-dincendie.ch informe la population des risques que présentent les batteries et les appareils électriques mal éliminés ainsi que de la manière dont ils doivent être correctement éliminés.

Risque d'incendie!



**Les batteries et les appareils
électriques** doivent être rapportés
au point de vente ou de collecte.



risqueincendie.ch



INOBAT

SENS eRecycling

SWICO

Perceptions et pratiques liées à d'économie circulaire citoyenne dans la région

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat Jura, et plus spécifiquement de l'axe "Économie Circulaire Citoyenne", le réseau Re! a été créé, afin de rassembler les acteurs et actrices jurassiens de l'économie circulaire citoyenne. Ce réseau Re! a mis sur pied un questionnaire à destination de la population jurassienne, afin de d'évaluer la perception et les pratiques de la population jurassienne en lien avec cette économie. Le questionnaire sera ouvert jusqu'au 20.12.2024.

Lien vers le questionnaire : <https://forms.office.com/e/UU7vwLhUq7>



Achetez-vous de deuxième main?
Quels objets partagez-vous dans votre voisinage?

COMMENT L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE CITOYENNE EST-ELLE PERÇUE ET PRATIQUÉE DANS LA RÉGION JURASSIENNE?

Consacrez 10 minutes à ce sondage pour nous aider à identifier vos besoins et à développer des solutions adaptées!

A la clé ? 5 bons cadeau de 50.- à faire valoir auprès d'acteurs et d'actrices d'économie circulaire citoyenne de la région!



Merci de votre participation

jusqu'au 20.12.2024!



[Cliquez-ici](#)